



5 juin 2024

(24-4252)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

JAPON: LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE
(LOI N° 47 DU 19 MAI 1993)

Membre présentant la notification	JAPON
--	-------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur la prévention de la concurrence déloyale (Loi n° 47 du 19 mai 1993)
Objet	Renseignements non divulgués
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/JPN/24_03619_00_e.pdf https://ip-documents.info/2024/IP/JPN/24_03619_00_x.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/JPN/U/4/Rev.1
Brève description du texte juridique notifié La Loi a été révisée comme suit: <ul style="list-style-type: none">- la fourniture d'imitations serviles d'autres produits dans l'espace numérique a été ajoutée comme acte de concurrence déloyale;- la protection a été étendue aux données partagées avec accès limité tenues secrètes;- la protection des secrets commerciaux a été renforcée en autorisant la partie lésée à demander une indemnisation des pertes ou dommages dépassant la capacité de production de la partie lésée; et- les procédures civiles relatives aux violations des secrets commerciaux dans un contexte international sont explicitées.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais et japonais

Entrée en vigueur	1 ^{er} avril 2024
Autre date	Adoption: 14 juin 2023

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	4 juin 2024
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie 1-3-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 100-8901 Japon Téléphone: +81-3-3501-1511

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.